

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Attribution marché - Révision de la stratégie de développement touristique et organisationnelle de la Baie de Somme Picardie maritime à l'horizon 2030

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 17 avril 2023, s'est réuni en salle polyvalente de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Emmanuel DELAHAYE, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Denis DUROT, Philippe EVRARD, France FONGUEUSE, Jean GORRIEZ, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Eric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques LELEU, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Eric MOUTON, Régis PATTE, Arnaud PETIT, Daniele PIERRU, Patricia POUPART, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ

Etait excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Emmanuel MAQUET.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du comité syndical du 13 mars est adopté.

Délibération n°TD/CS.23.23

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique
- Vu l'article R2113-4 et -6 du code de la commande publique
- Vu l'arrêté préfectoral portant sur l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'aménagement et de développement du territoire – Destination France FNADT 2022, d'un montant maximal de 81 0003€

BS3V a lancé une consultation des entreprises en procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R.2123-1 qui porte sur la révision de la stratégie touristique et organisationnelle du territoire Baie de Somme Picardie maritime. Cette consultation a été lancée le 27 mars 2023 par publicité sur la plateforme dématérialisée www.marches-securises.fr – référence : SM-BS3V_80_20230327W2_01 pour une remise des offres le 17 avril 2023.

23 dossiers ont été retirés, 4 offres dématérialisées ont été déposées sur la plateforme.

Les prestations sont décomposées en :

- Une tranche ferme
- Trois tranches optionnelles

Pour un montant prévisionnel affecté à la mission de 70 000€ TTC.

Les critères d'attribution de l'offre, tels que mentionnés dans le règlement de consultation était :

- 40 points sur le prix
- 60 points sur le mémoire technique

Le rapport d'analyse des offres est présenté en séance.

Tous les dossiers reçus et examinés comportent bien les pièces administratives et documents demandés dans le règlement de la consultation.



Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- de retenir l'offre du groupement « KPMG – Transverse Conseil – WeArePublic » pour un montant total de 69 540€ TTC
- d'autoriser la Présidente à signer le marché et toutes les pièces d'exécution s'y rapportant.

Pour Extrait conforme,
La Présidente,
Patricia Poupart



Délibération exécutoire compte-tenu

de sa transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2023

et de son affichage ou de sa notification le : 27/04/2023

